



UE 7

**RELATION SOIGNANTS - SOIGNÉS :
POINT DE VUE PHILOSOPHIQUE**

Annales

Pr. Garcia



Tutorat Santé Lorraine
Année 2025-2026

2022 - 2023

A propos du modèle de la décision partagée :

- A. Il repose sur le consentement libre et éclairé
- B. Le code de déontologie médicale le met en exergue depuis sa première version en 1947.
- C. Il valorise la délibération et l'accord entre patients et soignants.
- D. Inspiré du Corpus hippocratique, il s'agit du modèle le plus ancien de la relation médecin-patient.
- E. Dans toutes les situations, l'autonomie du patient y prend le pas sur la bienfaisance.



Correction : 2022 - 2023

Item A et C sont justes

A. Vrai : Le médecin a le devoir d'apporter toutes les informations nécessaires à son patient.

B. Faux : En 1947, le modèle en place est le modèle paternaliste.

C. Vrai : Le médecin partage ses connaissances et le patient ses préférences, la délibération et la décision finale sont partagées.

D. Faux : Le modèle le plus ancien est le modèle paternaliste..

E. Faux : Il n'est pas applicable dans toutes les situations (ex: urgences etc..).

